

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 35 du 30 août 2018

PARTIE TEMPORAIRE
Direction générale de l'armement (DGA)

Texte 10

ERRATUM

à la circulaire n° 16074/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 16 juillet 2018 relative à l'attribution du brevet de qualification militaire supérieure aux ingénieurs des études et techniques de l'armement en 2018.

Du 24 août 2018

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à la circulaire n° 16074/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 16 juillet 2018 relative à l'attribution du brevet de qualification militaire supérieure aux ingénieurs des études et techniques de l'armement en 2018.

Du 24 août 2018

NOR A R M S 1 8 5 1 4 0 4 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 16074/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 16 juillet 2018 (BOC n° 34 du 23 août 2018, texte 7).

Référence de publication : BOC n° 35 du 30 août 2018, texte 10.

La circulaire n° 16074/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 16 juillet 2018 est modifiée comme suit :

Au lieu de : « NOR ARMA1851404A » ;

Lire : « NOR ARMA1851404C ».